



Module « Surfaces » Un outil réglementaire sous SYNEL

Déjà utilisateur de Synel, vous voudriez approfondir le module « Surface ».

La réglementation oblige un cahier d'épandage et un plan prévisionnel de fumure remplis et complets, sous peine de pénalités.

- Un point sur la réglementation
- Quels documents imprimer en cas de contrôle ?
- Créer ses îlots, ses parcelles, ses cultures
- Personnaliser son « module Surfaces »
- Renseigner les travaux réalisés
- Enregistrer son plan prévisionnel de fumure
- Créer et gérer des groupes d'animaux pour le pâturage

Coût de la formation : 43.68 € pour la ½ journée (facturation à l'inscription)

INSCRIPTION SYNEL « Surfaces » Equipe _____

Noms et prénoms du (des) participant(s) à la formation :

1) _____ 2) _____

N° CHEPTEL _____

Nom exploitation _____

N° téléphone _____

Si vous souhaitez recevoir la lettre d'information Synest 3-4 fois par an et la Newsletter mensuelle de Conseil Elevage, notez votre email ci-dessous :

E – mail : _____

Transmettre ce coupon à Pascal MERCIER au siège par l'intermédiaire de votre conseiller.